



Elections consulaires, la CCI Deux-Sèvres teste une prestation des postiers

mercredi 26 octobre 2016, par [lpe](#)

Si vous êtes chef d'entreprise, vous avez déjà reçu un pli officiel pour élire vos représentants à la Chambre de commerce et d'industrie et avez peut être été surpris(e) que le postier vous questionne sur ce pli remis en main propre. Pour lutter contre l'abstentionnisme, la CCI des Deux-Sèvres a en effet choisi d'opter pour un service baptisé "remise commentée" de La Poste. Philippe Dutruc, président sortant et tête de la liste unique à ces élections nous explique :

"Nous ne sommes pas des pionniers en Deux-Sèvres, plusieurs CCI l'ont déjà fait ou d'autres institutions pour des sujets comme la transition énergétique par exemple. Il s'agit d'une prestation appelée "remise commentée" de La Poste. Le postier remet en main propre à l'électeur - ici le chef d'entreprise - le courrier électoral comprenant le bulletin de vote. Ensuite, il doit lui demander s'il souhaite que le pli avec le bulletin de vote soit de la même façon repris par le postier à une date précise.

Le but pour nous c'est de garantir que le pli électoral arrive bien au destinataire et soit traité dans les meilleures conditions. En d'autres termes, que cet échange verbal incite le chef d'entreprise à voter. En Deux-Sèvres, nous ne sommes pas trop mal placés, la participation tourne en moyenne autour de 26% mais les industriels votent plus que les commerçants par exemple et ça c'est dommage.

Nous avons déjà essayé d'autres solutions comme le phoning, la publicité ; celle-ci n'est pas plus chère, son coût est inférieur à l'envoi d'un recommandé. Au total, quand nous avons décidé de cette démarche, en début d'année, nous avons budgété 20000 €, prestation de La Poste et enveloppes retour T (prépayées) comprises. Une fois ces élections passées, nous pourrons faire le bilan de cette prestation."

Les chefs d'entreprise ont jusqu'au 2 novembre pour voter pour leurs représentants à la Chambre de commerce et d'industrie. Si en Deux-Sèvres, il n'y a qu'une liste, ce n'est pas le cas partout, il est donc important de voter.

Pour en savoir plus sur les élections, les candidats : www.deux-sevres.cci.fr et pour consulter les informations d'une autre CCI en Poitou ou Charentes sélectionnez votre chambre en haut de la page d'accueil du site.

CR